

Màj 10/06/2022

### UE 1.1. Disciplinaire fondamentale

12 ECTS

Cette UE disciplinaire fondamentale a pour objectif de faire acquérir les fondements d'une discipline dans l'une des spécialités correspondant aux parcours de la formation. Il s'agit d'un enseignement à choix. Cinq enseignements constitutifs (EC) de 4 ECTS chacun sont proposés, l'étudiant en choisissant trois parmi les cinq. Cela permet à l'étudiant de préciser ou de conforter son choix de spécialité, si à l'entrée en M1 celui-ci n'est pas définitif.

#### Bloc de Compétences et de Connaissances-BCC 1 : Connaitre les concepts de base en Biologie Santé

**Enseignement à choix** : 5 enseignements constitutifs (3 choix parmi 5) – chaque EC valide 4 ECTS

- Maladies neurodégénératives
- Physiopathologie des maladies nutritionnelles
- Croissance, vieillissement et mort cellulaire
- Organisation et fonction des membranes biologiques
- Régulation génique chez les eucaryotes

**Contrôle des connaissances** : 30% contrôle continu et 70% terminal écrit